



# PURIN D'ORTIES



**Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement européen (UE) 2018/848**

**Le purin d'ortie est une spécialité issue de la macération de feuilles d'orties séchées. Cette préparation 100% d'origine naturelle est utilisable sur de nombreuses cultures d'intérêts, des cultures fruitières aux cultures potagères en passant par les cultures florales et les arbres et arbustes d'ornements, suite à son autorisation comme substance de base par la Commission Européenne (Review Report SANTE/11809/2016- rev.01 du 24 janvier 2017).**

#### Usage

Le purin d'ortie (***Urtica dioica*, CAS N° 84012-40-8**) est reconnu et autorisé pour ses effets insecticides, fongicide et acaricide. Il est autorisé dans les conditions spécifiques précisées dans le rapport d'examen sur cette substance de base

#### Composition

*Urtica dioica* ( feuilles séchées ), Substance de base autorisée selon le règlement européen CE 1107-/2009 conforme aux normes substance de base. ( RUE 540/2011 et aux règlements EC N°1069/2009 et EU N° 142/2011. Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE N° 834/2007 du 28 juin 2007 et N°889/2008

#### Dose d'emploi

Méthode d'application par pulvérisation foliaire

#### Conditionnement

Bag In Box 10L

#### Précautions d'emploi :

Respecter les doses d'emploi. Éviter le contact avec la peau et les yeux, port de lunettes et de gants recommandés. Ne pas avaler. Ne pas fumer. Se laver les mains après usage. Conserver dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité. Tenir à des températures comprises entre +5°C et + 25°C. Hors de porter des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux. Éliminer le contenant conformément aux consignes de tri.

**Biotech-Nature**

CS 40012 / 30205 BAGNOLS SUR CÈZE Cedex

☎ 04 66 50 54 48



# PURIN D'ORTIES

CULTURES	RAVAGEURS & MALADIES CIBLES	PÉRIODE D'EMPLOI	APPLICATION	DOSES D'EMPLOI en L/Ha (base 100 à 200L de bouillie/Ha)
Pommier Prunier Pêcher Groseillier Noyer Cerisier	Pucerons Pucerons Pucerons lanigères Pucerons Pucerons Pucerons	<b>Printemps/Été jusqu'à maturité des fruits pour cueillette</b>	<b>1 à 5 applications à intervalle de 7 à 15 jours</b>	5 à 10L/Ha
Haricots	Pucerons	<b>Printemps/Été jusqu'à maturité pour cueillette</b>		5 à 10L/Ha
Pomme de terre		<b>Printemps/Été jusqu'à la formation du tubercule</b>		5 à 10L/Ha
Laitues (salades) Choux		<b>Printemps/Été jusqu'à 9 feuilles</b>		5 à 10L/Ha
Rosier		<b>Printemps/Été</b>		5 à 10L/Ha
Spirée		5 à 10L/Ha		
Choux	Altises	<b>Printemps/Été jusqu'à 9 feuilles</b>	<b>1 à 6 traitements Application tous les 10 à 21 jours</b>	5 à 10L/Ha
Colza Radis	Teigne des crucifères	<b>Printemps/Été jusqu'à maturité</b>		5 à 10L/Ha
Pommier	Carpocapse	<b>2 traitements en avril et 1 traitement en mai</b>	<b>Application tous les 15 jours durant la période à risque</b>	5 à 10L/Ha
Poirier				5 à 10L/Ha
Haricots	Araignée rouge (acariens)	<b>Printemps/Été</b>	<b>1 à 6 traitements Application tous les 10 à 21 jours</b>	5 à 10L/Ha
Vignes	Araignée rouge (acariens)	<b>Printemps/Été</b>	<b>1 à 6 traitements 3 avant floraison et 3 après floraison</b>	5 à 10L/Ha
Choux Radis	Alternariose	<b>Printemps/Été jusqu'à maturité</b>	<b>1 à 6 traitements Application tous les 10 à 21 jours</b>	5 à 10L/Ha
Concombre	Alternariose et oidium	<b>Printemps/Été jusqu'à maturité</b>	<b>1 à 6 traitements Application tous les 10 à 21 jours</b>	5 à 10L/Ha
Pommier Prunier Pêcher Cerisier	Alternariose, Moniliose, botrytis, rhizopus stolonifer (pourritures)	<b>Printemps/Été jusqu'à maturité pour cueillette</b>	<b>1 à 6 traitements Application tous les 10 à 21 jours</b>	5 à 10L/Ha
Vignes	Mildiou	<b>Printemps/Été</b>	<b>1 à 6 traitements Application tous les 10 à 21 jours</b>	5 à 10L/Ha
Pommes de terre	Phytophthora infestans	<b>Printemps/Été jusqu'à la formation des tubercules</b>	<b>1 à 6 traitements Application tous les 10 à 21 jours</b>	5 à 10L/Ha

Il peut se former un léger dépôt naturel dans le bidon, sans incidence sur la qualité du produit.

Bag in box  
**10L**

**Biotech-Nature**  
CS 40012 / 30205 BAGNOLS SUR CÈZE Cedex  
☎ 04 66 50 54 48